



## COMITÉ DE PARENTS

### Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets

### 13 décembre 2021

**PROCÈS-VERBAL** de la séance du comité de parents du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets tenue à la bibliothèque de la Polyvalente des Quatre-Vents de Saint-Félicien, sis au 1099, boulevard Hamel et via la visioconférence, ce 13<sup>e</sup> jour de décembre 2021, à 19 h.

#### Présences :

M <sup>mes</sup>	Janot Pagé Kroft Claudia Lacasse Carole Naud	Polyvalente des Quatre-Vents Carrefour étudiant Hébert
M.	Jimmy Meunier	Jeanne-Mance–Pie XII

#### Visioconférence :

M <sup>mes</sup>	Audrey-Anne Grenon Karine Bouchard Marie-Claude Néron Joannie Larouche Mireille Tremblay Chantale Nadeau Caroline Jobin Carole Boentges Geneviève Girard Marie-Pier Létourneau Nathalie Potvin	Substitut – Benoît-Duhamel Bon-Pasteur Monseigneur Bluteau Sainte-Lucie Cité étudiante École secondaire des Grandes-Rivières Substitut – Jolivent–L'Arbrisseau Sacré-Cœur–Sainte-Thérèse Sainte-Marie Notre-Dame-des-Ange–Saint-Louis-de-Gonzague Polyvalente de Normandin et Notre-Dame-de-Lourdes
MM.	Charles Gauthier Marc Lemoine	Substitut – Bon-Pasteur Jean XXIII–Saint-Lucien

#### Absences :

M <sup>mes</sup>	Michelle Roy Ève Tanguay	Maria-Goretti Notre-Dame
------------------	-----------------------------	-----------------------------

#### Absences non motivées :

M <sup>mes</sup>	Danielle Tremblay Sara Girard	Boisjoli–Des Deux-Lacs La Source–Les Prés-Verts
M.	Charles Couture	De la Rivière

## 1. Ouverture de la réunion et mot de bienvenue

La réunion débute à 19 h 01 et M<sup>me</sup> Janot Pagé Kroft, présidente, souhaite la bienvenue à tous.

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

À la présentation de l'ordre du jour par M<sup>me</sup> Janot Pagé Kroft :

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Claudia Lacasse et RÉSOLU à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel quel en laissant le point *Affaires nouvelles* ouvert.

ADOPTÉ

## 3. Consultation sur le projet de modification de la Politique relative au maintien ou à la fermeture d'école et aux autres changements des services éducatifs dispensés par une école Invitée : M<sup>me</sup> Annie Tremblay, directrice générale adjointe et directrice du Service du secrétariat général et des communications

M<sup>me</sup> Annie Tremblay fait part aux membres du comité de parents des modifications faites à la Politique relative au maintien ou à la fermeture d'école et aux autres changements des services éducatifs dispensés par une école.

M<sup>me</sup> Karine Bouchard se demande pourquoi il n'y a pas un enseignant et un parent qui sont membres du comité d'analyse en cas de fermeture d'une école. M<sup>me</sup> Annie Tremblay mentionne que les conseils d'établissement peuvent déjà donner leur opinion, donc il n'est pas nécessaire d'inclure un parent et un enseignant dans le comité d'analyse.

M. Marc Lemoine demande si des fermetures d'écoles sont prévues. M<sup>me</sup> Annie Tremblay mentionne que non. Elle dit également qu'il n'y aurait pas d'avantages à fermer des écoles, car le CSS reçoit des subventions pour les petites écoles qui sont plus à risque de fermeture.

M<sup>me</sup> Caroline Jobin mentionne que si des écoles fermaient, les familles ne viendraient plus s'installer dans ces villages, qu'il y aurait moins d'offres culturelles et que la vitalité de ces villages serait atteinte.

M<sup>me</sup> Carole Boentges mentionne que si un élève doit être changé d'école en cas de fermeture, il faudrait que le parent soit avisé dans des délais raisonnables. M<sup>me</sup> Annie Tremblay mentionne que les parents sont déjà avisés à l'avance dans ce cas.

M. Jimmy Meunier mentionne que si les paramètres pour l'obtention de subventions changeaient, la situation serait inquiétante.

M<sup>me</sup> Carole Naud mentionne qu'un membre dans chaque conseil d'établissement devrait être élu pour faire partie du comité d'analyse. Elle mentionne que le conseil d'établissement ou le parent devrait être consulté au cours du processus ainsi qu'avant la décision finale. M<sup>me</sup> Annie Tremblay mentionne que normalement, lors d'une consultation, les commentaires des parents sont pris en considération. Elle mentionne que le comité fait ses analyses et qu'ensuite, c'est le

conseil d'administration qui prend les décisions. M<sup>me</sup> Annie Tremblay rappelle aux membres qu'il y a cinq membres du comité de parents qui font partie du conseil d'administration.

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Carole Boentges et RÉSOLU à l'unanimité :

- CP-1257-12-21 QUE les propositions faites soient prises en compte dans le projet de modification de la Politique relative au maintien ou à la fermeture d'école et aux autres changements des services éducatifs dispensés par une école.

ADOPTÉ

M<sup>me</sup> Janot Pagé Kroft propose qu'une rencontre d'information spécifique (style plénier) soit tenue chaque fois qu'une politique doit être présentée pour que celle-ci soit bien comprise par les membres.

#### **4. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 22 novembre 2021**

M<sup>me</sup> Janot Pagé Kroft fait la lecture du procès-verbal de la rencontre du 22 novembre 2021.

- CP-1258-12-21 Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Mireille Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité :

QUE le procès-verbal soit accepté avec la modification demandée.

ADOPTÉ

##### **4.1. Suivi au procès-verbal du 22 novembre 2021**

M<sup>me</sup> Carole Naud mentionne qu'elle était présente à la rencontre du 22 novembre 2021, alors qu'elle est inscrite dans les absences.

#### **5. Suivi en lien avec les résultats financiers 2020-2021 du comité de parents**

M<sup>me</sup> Janot Pagé Kroft fait part aux membres des résultats financiers 2020-2021 du comité de parents.

#### **6. Présentation de la régie interne**

M<sup>me</sup> Janot Pagé Kroft présente aux membres la régie interne du comité de parents. Elle leur demande d'en faire la lecture, car des modifications devront être faites prochainement.

## **7. Consultation de la FCPQ sur le projet de loi n° 9 : Loi sur le protecteur national de l'élève – Atelier**

M<sup>me</sup> Janot Pagé Kroft enverra par courriel aux membres un atelier concernant le projet de loi n° 9 : Loi sur le protecteur national de l'élève. Elle demande aux membres de remettre leur travail d'ici le 5 janvier 2022.

## **8. Initiatives possibles des parents siégeant aux conseils d'établissement**

M<sup>me</sup> Janot Pagé Kroft demande aux membres du comité de parents de faire part de leurs trucs afin d'aider les membres des conseils d'établissement à faire des rencontres plus adéquates. Pour sa part, elle mentionne que le fait d'avoir un groupe *Messenger* avec les membres de son CÉ aide à la communication.

M<sup>me</sup> Marie-Claude Néron mentionne qu'elle a l'impression d'être une « plante verte ». Elle pense que même avec un groupe *Messenger*, les membres n'auront aucune discussion. Elle spécifie que la direction communique avec elle à la dernière minute afin de savoir si elle a des points à ajouter à l'ordre du jour de leur rencontre. M<sup>me</sup> Janot Pagé Kroft suggère de préparer la rencontre à l'avance. M<sup>me</sup> Marie-Claude Néron mentionne que pendant les rencontres, elle dit le mot de bienvenue et fait la lecture de l'ordre du jour et qu'ensuite, c'est la direction qui mène la rencontre.

M<sup>me</sup> Carole Boentges mentionne qu'elle a écouté des capsules pour l'aider à animer des rencontres comme présidente de conseil d'établissement. De plus, elle mentionne qu'à la première rencontre de son conseil d'établissement, elle a fait part de ses intentions et de son intérêt en tant que présidente. Les réactions ont été très positives.

M<sup>me</sup> Janot Pagé Kroft mentionne qu'il faut prendre le temps avant les rencontres afin de se faire expliquer les documents et les points qui seront à l'ordre du jour de la rencontre.

M<sup>me</sup> Mireille Tremblay mentionne qu'elle doit communiquer avec sa direction afin d'avoir des informations pour les rencontres de son conseil d'établissement et que c'est souvent la secrétaire qui lui fait des suivis.

M<sup>me</sup> Janot Pagé Kroft rappelle aux membres de visionner à nouveau la formation des conseils d'établissement.

## **9. Parole aux comités :**

### **9.1. Délégués à la FCPQ**

Le prochain conseil général se tiendra au mois de février.

### **9.2. Comité consultatif de transport**

M<sup>me</sup> Nathalie Potvin mentionne que le directeur général du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets, M. Patrice Boivin, était présent lors de la dernière rencontre.

Ils ont discuté du transport du midi, des familles monoparentales qui utilisent le service du transport, des autobus électriques et des négociations des contrats des transporteurs.

M<sup>me</sup> Nathalie Potvin mentionne que le directeur général est très présent et à l'écoute du bien-être des parents.

### **9.3. Comité EHDAA**

M<sup>me</sup> Mireille Tremblay mentionne qu'ils ont discuté des orientations des services éducatifs, du guide expliquant les cotes, du processus de validation pour les critères et du sommaire des mesures.

### **9.4. Parent veut savoir...!**

Il n'y a rien à signaler. La prochaine rencontre se tiendra le 13 janvier 2022.

### **9.5. Comité de coordination des services à la jeunesse (entente MEQ/MSSS)**

Il n'y a rien à signaler. La prochaine rencontre se tiendra le 14 janvier 2022.

### **9.6. Conseil d'administration du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets**

M. Jimmy Meunier mentionne qu'ils ont discuté de la Politique relative au maintien ou à la fermeture d'école et aux autres changements des services éducatifs dispensés par une école lors d'un comité plénier.

### **9.7. Comité mobilisateur**

Il n'y a rien à signaler.

## **10. Affaires nouvelles :**

### **10.1. Forum ouvert EHDAA**

M<sup>me</sup> Mireille Tremblay mentionne qu'ils ont parlé d'un programme de surveillance pour les 12 à 21 ans. Ils ont eu des informations sur l'accompagnement de son enfant tout au long de sa scolarité et sur le site Internet <https://www.211qc.ca/repertoire> mentionnant toutes les ressources communautaires de la région.

### **10.2. 47<sup>e</sup> Congrès annuel des troubles d'apprentissage**

Le 47<sup>e</sup> Congrès annuel de l'Institut des troubles d'apprentissage sera en ligne et se tiendra du 23 au 25 mars 2022. Les conférences seront en rediffusion pendant

30 jours et il y aura environ 120 conférenciers. Les coûts diffèrent selon la date d'inscription.

#### 11. Période de questions accordée aux membres du comité de parents

M<sup>me</sup> Karine Bouchard se questionne par rapport aux nouvelles dates de fin d'étapes. Elle trouve qu'à la fin de décembre, les enfants sont souvent fatigués et qu'en revenant du congé des Fêtes, le délai est trop court. Elle propose que ce sujet soit discuté au conseil d'administration. Pour sa part, M<sup>me</sup> Caroline Jobin, enseignante, mentionne que les dates de fin d'étapes telles qu'elles sont présentement ne sont pas idéales. M<sup>me</sup> Janot Pagé Kroft explique aux parents que c'est une décision ministérielle.

#### 12. Prochaine réunion – 17 janvier 2022

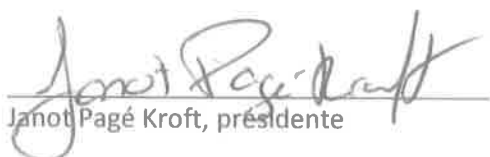
La prochaine rencontre aura lieu le 17 janvier 2022 (optionnelle).

#### 13. Levée de l'assemblée

CP-1259-12-21 Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Marie-Claude Néron et RÉSOLU à l'unanimité :

QUE l'assemblée soit levée à 21 h 24.

ADOPTÉ

  
Janot Pagé Kroft, présidente

  
Jessica Delisle-Guay, secrétaire